

# Caisses de retraite, Économie Sociale et Développement territorial

## Vers des partenariats gagnants

Un séminaire organisé par le TIESS (Territoires innovants en économie sociale et solidaire), le lundi 30 mai 2016 de 9h30 à 15h30 au Salon orange - Centre Pierre-Péladeau, 300, boulevard De Maisonneuve Est, Montréal.

### MISE EN CONTEXTE

---

La question de l'utilisation des capitaux des régimes de retraite pour servir des projets de développement n'est pas nouvelle. C'est de cette préoccupation qu'est née la Caisse de dépôt et placement. Il faut aujourd'hui faire naître une nouvelle génération d'outils qui viendront compléter et conforter le travail des institutions financières en place. C'est une tâche rendue nécessaire pour deux séries de facteurs.

1. Le contexte actuel de réduction des dépenses publiques et de politiques publiques redéfinissant les modes de financement de vaste secteur de l'économie sociale comme celui des centres de la petite enfance (CPE) ou de l'habitation nous pousse plus que jamais à explorer les possibilités de mobiliser ces sources de capitaux. Des besoins et des défis nouveaux nous obligent par ailleurs à dépasser la logique strictement défensive et à inventer des outils ou de nouveaux partenariats pour y répondre.
2. Parallèlement à ce constat, on perçoit une double tendance au sein des caisses de retraite. D'une part, en raison du niveau faible et persistant des taux d'intérêt, elles sont insatisfaites des produits de moyen/long terme (notamment les obligations gouvernementales) et ont en conséquence développé un appétit pour de nouveaux produits hybrides. D'autre part, certains régimes de retraite font face à une demande grandissante de la part de leurs cotisants pour des investissements responsables. Cette tendance se traduit, un peu partout en Amérique du Nord et ailleurs, par l'adhésion de ces fonds institutionnels à diverses initiatives qui s'inscrivent dans le vaste mouvement de la finance socialement responsable (ex. PRI - Principles for Responsible Investment de l'ONU), l'application de critères de rendement (comme les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance – ESG) ou encore la finance sociale (*impact investing*).

Dans le contexte québécois, le mouvement est encore faiblement développé et il est plutôt désigné par l'expression de finance solidaire, c'est-à-dire d'investissement destiné exclusivement au développement économique communautaire et aux entreprises d'économie sociale. Devant les défis qui s'annoncent, et pour mieux accompagner les pratiques novatrices qui pointent un peu partout sur le territoire, il devient impératif de réfléchir aux meilleurs moyens de concevoir l'arrimage des canaux et outils d'intermédiation entre les capitaux des régimes de retraite et les entreprises d'économie sociale.

L'approche exploratoire à privilégier ne vise pas à redéfinir une nouvelle doctrine de placement, mais bien à permettre de financer des projets à une échelle significative. On peut penser qu'une infime fraction des capitaux des vingt plus grosses caisses de retraite québécoises suffirait amplement à combler les besoins actuels et à soutenir un ambitieux programme de développement. Un quart d'1% de plusieurs dizaines de milliards, ça donnerait des moyens !

## OBJECTIFS DU SÉMINAIRE

---

1. Rassembler les principaux acteurs intéressés par l'exploration de nouvelles catégories d'actifs permettant de répondre à la fois aux besoins d'investissement des caisses de retraite et aux besoins de financement de l'économie sociale et du développement territorial ;
2. Présenter les résultats d'une synthèse de connaissances réalisée cet hiver sur l'utilisation des capitaux des régimes de retraite pour le financement du développement territorial et de l'économie sociale ;
3. Mieux comprendre les défis et enjeux qui entourent cette intermédiation financière et s'inspirer d'expériences canadiennes et internationales pour exploiter au mieux leur potentiel et permettre le développement de partenariats gagnants.

## PROGRAMME DE LA JOURNÉE

---

9 h 30	<b>Mot de bienvenue - Vincent van Schendel</b>
9 h 40	<b>La place de l'économie sociale dans l'économie québécoise - Jean-Martin Aussant</b>
9 h 55	<b>La nécessité de diversification des classes d'actifs pour les caisses de retraite – Michel Lizée</b>
10 h 20	<b>Période de questions</b>
10 h 30	<b>Pause</b>
10 h 40	<b>L'utilisation des capitaux des régimes de retraite pour le financement du développement territorial et de l'économie sociale - Évelyne Beaudin</b>
11 h 20	<b>Questions</b>
11 h 40	<b>Premier bloc de discussion : les besoins de financement de l'économie sociale - Nancy Neamtan</b>
12 h 30	<b>Dîner</b>
13 h 30	<b>Ouverture de la deuxième partie</b>
13 h 40	<b>Deuxième bloc de discussion : quel arimage entre les besoins des caisses de retraite et ceux de l'économie sociale ?</b>
15 h 20	<b>Mot de la fin - Vincent van Schendel et Robert Laplante</b>
15 h 30	<b>Fin de l'activité</b>

Un séminaire organisé par

---



## Liste des 45 personnes présentes lors du séminaire

Aussant	Jean-Martin	Chantier de l'économie sociale
Beaudin	Évelyne	TIESS
Beaudin	Frank	Syndicat des métallos (FTQ)
Beaulieu	Lucie	Investissement Québec
Bélanger	Pierre	FTQ
Bouchard	Caroline	Réseau FADOQ
Bourque	Gilles	Institut de recherche en économie contemporaine (IREC)
Brouillette	Luc	Syndicat des employés de l'Université Laval
Caron	Normand	MÉDAC
Charest	Jacques	Fiducie du Chantier
Corriveau	Stéphane	Alphafixe Capital
de Gaillande	Xavier	AQCPE
Fleury	André	Regroupement des syndicalistes à la retraite (FTQ)
Fournier-Fillion	Gabriel	UTILE
Gagnon	Patrice	FTQ
Gamache	Olivier	Groupe investissement responsable
Garant	Philippe	RISQ
Gauthier	Marc	Université de Concordia
Gaudreault	Allan	Analyste-Conseil
Gloutney	Patrick	Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP)
Grenon	Jean-François	TUAC 501
Gruet	Emilien	TIESS
Henderson	Royse	Conseil provincial des affaires sociales - SCFP
Hudon	Marcellin	Office municipale d'habitation de Montréal (OMHM)
L'Heureux	François	Fonds de solidarité FTQ
L'Italien	François	Observatoire de la retraite
Lamy	Mario	Syndicat des débardeurs du Port de Trois-Rivières et SCFP-Québec
Landry	Marilyne	Desjardins
Laplante	Robert	Institut de recherche en économie contemporaine (IREC)
Leahey	Marie	Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes
Lemay	Antoine	SSQ Groupe financier
Lizée	Michel	Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes
Marcotte	Léo	UQTR
Meloche	François	Batirente
Mendell	Margie	Concordia
Naud	Marie-Josée	FTQ
Ndour	Bernard	Caisse d'économie solidaire Desjardins (CECOSOL)
Neamtan	Nancy	Chantier de l'économie sociale

Olivier-Nault	Jessica	Conseil provincial des affaires sociales - SCFP
Pépin	Yvan	Syndicat des employés de l'Université Laval
Robitaille	Yves	Fondaction
Roy	Blanche	Régime de retraite des employés du syndicat de l'AFPC
Sylvestre	Pierre-Guy	Syndicat canadien de la fonction publique - Québec
van Schendel	Vincent	TIESS
Vick	Mathieu	Syndicat canadien de la fonction publique - Québec

## Épilogue

---

Placée d'entrée de jeu à l'enseigne de la collaboration et de concertation, la journée du 30 mai (voir avant-propos) s'est avérée un véritable succès. Aux dires de plusieurs des participants, le moment était propice pour tenir une telle rencontre. La mobilisation des invités et l'intensité des échanges tout au long de la journée ont largement permis d'atteindre les objectifs de ce séminaire.

Même si le sujet était « dans l'air » depuis un bon moment déjà, il était nécessaire et important de commencer par clarifier les concepts afin d'établir sur une base commune les références utiles à une discussion fructueuse pour l'exploration des avenues de rapprochement et d'éventuelle collaboration entre responsables des caisses de retraite et promoteurs de l'économie sociale. À cet égard, il était essentiel de faire un examen rigoureux de la responsabilité fiduciaire non seulement pour bien baliser cette notion, mais également pour délimiter le périmètre des attentes réciproques. Il se dégageait assez clairement de la discussion que le secteur de l'économie sociale demeure encore méconnu ou trop étroitement identifié à certains types d'activités seulement.

La mise en contexte et la présentation de la problématique d'ensemble ont permis d'établir de manière convaincante qu'une convergence est non seulement possible, mais souhaitable entre les besoins des caisses de retraite et ceux des promoteurs de l'économie sociale et solidaire en raison, principalement des nécessités internes à leurs propres logiques de développement.

D'un côté, les caisses de retraite ont besoin de diversifier leurs placements au-delà des actifs traditionnels (obligations et actions) si elles souhaitent obtenir dans le contexte actuel des rendements raisonnables, stables et de long terme. Cette nécessité pose des défis particuliers, car la diversification suppose d'explorer des avenues relativement inédites pour plusieurs intervenants. À cet égard certains ont rappelé à juste titre qu'il ne faut pas sous-estimer le poids de la culture actuelle des caisses de retraite et de leurs consultants et gestionnaires comme obstacle à l'investissement des caisses de retraite dans leur milieu ou dans l'économie sociale.

De l'autre, les promoteurs de l'économie sociale ont de nombreux projets et d'énormes besoins d'investissement qui ne sont pas nécessairement comblés adéquatement par les institutions financières. Atomisés et répartis dans de nombreux secteurs économiques et sur l'ensemble du territoire, les projets d'économie sociale font face à des défis d'ingénierie financière qui pourraient sans doute être en partie relevés dans le cadre d'une intermédiation avec les responsables des caisses de retraite. Certains ont aussi

souligné le besoin d'accompagnement pour plusieurs entreprises d'économie sociale au-delà même du financement.

Le retour sur quelques expériences étrangères a permis un premier survol des avenues qui pourraient être inspirantes. Les projets dans le domaine de l'immobilier et de l'habitation à visées sociales ont apporté un éclairage intéressant, illustrant dans plusieurs cas qu'il s'agissait d'une voie d'entrée assez bien balisée pour les caisses intéressées à s'engager dans le développement de projets utiles au milieu et porteurs de rendements adaptés aux besoins de financement des caisses. Les discussions ont permis d'identifier plusieurs potentiels de développement dans le domaine : maisons pour retraités selon un modèle convivial (porté par la FIQ), projets d'acquisition/construction/rénovation des CPE, projets des coopératives d'habitation capable de se donner du levier avec une équité intéressante, etc. Dans ce cas en particulier, les annonces récentes du gouvernement fédéral concernant l'octroi de subventions destinées à accélérer le remboursement des hypothèques existantes laissent poindre des possibilités à court terme.

Ces annonces ne doivent cependant pas laisser croire que les programmes de subventions directes au financement des projets seront de retour. Il est clair que des propositions doivent émerger des principaux milieux concernés pour favoriser l'adoption de politiques publiques facilitantes. Ces propositions vont gagner à être appuyées sur des projets ou du moins des potentiels déjà bien documentés. En ce sens le travail de conception et d'exploration des formules les mieux adaptées à la mise en valeur du potentiel gagnera à être lancé le plus tôt possible.

Ce travail devra inévitablement s'inscrire dans une réflexion plus large sur les enjeux liés aux fonctions d'intermédiation qui ont été abordés lors des échanges. Plusieurs options ont été évoquées :

- a. Réflexion sur l'élaboration de produits dérivés permettant la mise en commun de projets dans des instruments financiers (il faudrait toutefois s'attendre à de profondes réticences des caisses de retraite en raison des débâcles américaines (actifs adossés) et canadiennes (papier commercial) encore fraîches à la mémoire ;
- b. Envisager un fonds avec comme capital de départ certains joueurs crédibles (Fonds de solidarité, Fondation, Fiducie du Chantier, Desjardins) ?
- c. Ou alors la mise sur pied d'une fiducie globale (certains ont exprimé l'opinion que ce serait plus facile à vendre) ?
- d. Possibilité qu'un «gestionnaire émergent» (avec l'appui d'un gestionnaire comme Alphafixe par exemple) propose un projet intéressant.

Toutes ces options visent à une meilleure optimisation de l'écosystème existant de la finance solidaire. On insiste pour dire qu'il faut voir grand afin de pouvoir agir à la bonne échelle et ne pas y aller à dose homéopathique. L'ensemble des acteurs est en effet convié à un effort d'innovation qui permettra à chacun de faire sa part et de trouver son compte dans un modèle de collaboration défini d'abord en fonction de la recherche des meilleures solutions de mutualisation des objectifs et des moyens de chacun.

Plusieurs intervenants ont fait remarquer qu'un certain nombre d'enjeux vont soulever des discussions et qu'il ne serait pas possible de faire l'économie de certains débats. On pense notamment à la question de la responsabilité et du rôle de l'État dans la planification et la mise en place de services publics de qualité et le rôle par rapport au rôle que peuvent jouer dans ce contexte l'économie sociale et les caisses de retraite.

Mais aussi à la nécessité d'emplois de qualité et de bonnes conditions de travail dans le secteur de l'économie sociale, et au rôle éventuel des syndicats dans l'économie sociale. Des participants ont évoqué l'importance de rester vigilants et de se donner des paramètres communs pour éviter les dérives et aller dans le sens du bien commun : une telle approche est incontournable pour ne pas opposer rendement et retombées dans le milieu. Un participant a même suggéré de se donner une « charte des valeurs ».

Plusieurs interventions ont fait référence à la proposition d'une proportion de 2% du portefeuille que les caisses pourraient consacrer au financement de projets structurants pour l'économie sociale et solidaire partout sur le territoire. C'est un seuil qui semble compatible avec une gestion du risque responsable et tout à fait capable de réunir les sommes requises pour lancer une grande vague de projets structurants. En effet, un tel pourcentage permettrait à lui seul des milliards d'investissements.

Il est intéressant de rappeler que, à la fin de la journée, suite à une question du président de l'assemblée demandant à chaque participant de signifier sa volonté ou non de poursuivre la discussion et de chercher à concrétiser des options, la très vaste majorité des personnes présentes ont levé la main.

Le prochain et plus immédiat défi consiste maintenant à définir le meilleur format de travail pour que les participants de ce séminaire puissent mettre les connaissances acquises au service d'une initiative porteuse. Il a été souligné que le TIESS devra jouer son rôle de liaison et de transfert et se charger d'alimenter les acteurs afin qu'un certain nombre d'entre eux prennent le taureau par les cornes et développent des initiatives.